

## **NOUVEAU LABEL ISR : ECOFI DÉJÀ ALIGNÉE !**

**Bercy a entériné en fin d'année le nouveau Label ISR qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> mars prochain. Selon une étude de Morningstar, 45% des fonds de la Place pourraient perdre leur Label s'ils ne changent rien...**

**Ecofi, pionnière et leader en matière d'ESG, a intégré, et depuis longtemps, un grand nombre de ces enjeux, pour la totalité de sa gamme de fonds ouverts, avec 12 fonds labellisés.**

**Ainsi, aucune adaptation ne sera nécessaire pour les fonds d'Ecofi, et aucune valeur ne devra être cédée.**

Pour Ecofi, ce Label ISR plus exigeant va dans le bon sens : il sera d'autant plus crédible aux yeux des épargnants et face aux autres labels de Place en Europe. Les risques de greenwashing s'en trouveront réduits, au plus grand bénéfice de l'orientation des flux financiers vers la finance responsable et durable... en totale cohérence avec les valeurs et convictions déclinées dans nos politiques d'investissement responsable depuis de nombreuses années.

### **ENERGIES FOSSILES**

Ecofi met déjà en œuvre une politique d'exclusion sectorielle très poussée, notamment concernant les énergies fossiles. Tous nos fonds sont d'ores et déjà alignés avec les nouvelles exigences du Label.

### **EQUILIBRE DES TROIS PILIERS ESG**

En tant que société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, banque de l'économie sociale et solidaire, nous veillons depuis toujours à équilibrer environnement, social et gouvernance, pour une transition juste.

Que ce soit dans le cadre de notre processus ISR ou dans le cadre de notre engagement actionnarial, nous intégrons des objectifs ambitieux et engagés, à égalité, dans les trois dimensions E, S et G.

### **TAUX D'EXCLUSION**

Le taux minimum d'exclusion d'Ecofi dépasse déjà 25% de l'univers ESG de départ, sur l'ensemble de nos fonds ouverts. Pour certaines stratégies très engagées, ce taux est porté à 60%.

Tous nos fonds atteindront le taux minimum d'exclusion de 30% - imposé par le nouveau Label en 2026 - bien avant cette échéance.

## ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS ET PLAN DE TRANSITION

Nous publions dans tous les reportings de nos fonds ouverts un indicateur sur l'alignement de nos portefeuilles sur le Scénario de Développement Durable (SDS 1,5°C) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) d'ici 2050 qui nous permet de comparer le fonds avec son univers.

Par ailleurs, pour contribuer davantage à la trajectoire 1,5°C, nous enrichissons constamment notre offre de solutions à impact positif. Par exemple :

- l'intensité carbone (scope 1, 2 et 3) de tous nos fonds ouverts doit être systématiquement inférieure à celle de l'univers. Ce calcul figure dans le reporting de tous nos portefeuilles ;
- Epargne Ethique Actions, le premier fonds ISR d'Ecofi créé en 2000, est aligné sur la trajectoire -1,5°C du SDS de l'AIE depuis février 2022.

Nos analyses des plans de transition des sociétés et des méthodes d'alignement avec l'Accord de Paris seront également renforcées, pour être encore plus en phase avec les ambitions du nouveau Label.

\* Pétrole et gaz de schiste, offshore très profond, pétrole bitumineux, forages en Arctique, etc.

## ECOFI

Ecofi est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

Ecofi est un pionnier et un acteur majeur de la finance engagée, avec une gestion 100% ISR pour sa gamme de fonds ouverts(\*\*) depuis janvier 2019, et une expertise dans les fonds solidaires, avec plus de 80 entreprises financées. Ecofi a désormais affirmé sa raison d'être et a été la première société de gestion à prendre le statut d'entreprise à mission.

Au service de ses clients depuis 1972, Ecofi a développé un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs et gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques. Sa capacité à rechercher des solutions innovantes adaptées aux évolutions de marché et aux contraintes et besoins de ses clients révèle une structure réactive et agile basée sur un engagement fondé sur le long terme.

Pour Ecofi, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance et préserver les intérêts des générations futures. Notre signature l'affirme : Actifs pour le futur.

Ecofi est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE (agrée par l'AMF sous le n°GP97004).

Plus d'informations : [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

(\*\*) 100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hors deux fonds indexés). 12 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'Etat.

**CONTACTS PRESSE** - Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – [mathilde.salama@ecofi.fr](mailto:mathilde.salama@ecofi.fr)